

Canicule : développer la production de froid à distance centralisée plutôt que la climatisation individuelle

Les épisodes de canicule et de sécheresse que nous connaissons désormais régulièrement ne sont plus des événements exceptionnels. Le changement climatique transforme aussi les besoins énergétiques de nos villes. Alors que Lausanne doit poursuivre le développement de solutions permettant de se libérer des énergies fossiles pour le chauffage, l'augmentation des températures et la multiplication des épisodes de chaleur vont également accroître les besoins de refroidissement des bâtiments collectifs et privés.

Cette évolution pose un défi particulier. Face aux fortes chaleurs, la réponse ne peut pas consister à laisser chaque bâtiment, petit ou grand, développer individuellement son propre système de climatisation. Une multiplication de solutions individuelles entraînerait une hausse importante de la consommation électrique, une multiplication des installations techniques et un renforcement du phénomène d'îlot de chaleur urbain par le rejet de chaleur dans l'espace public. Elle créerait également des inégalités entre les bâtiments et entre les personnes selon leur capacité à financer elles-mêmes de telles installations souvent coûteuses.

La mutualisation de la production de froid constitue une alternative particulièrement intéressante. À l'image du développement du chauffage à distance, la Ville peut développer des infrastructures permettant de produire et de distribuer du froid de manière centralisée, efficace et durable, afin de répondre aux besoins de plusieurs bâtiments à partir d'une même infrastructure.

Lausanne dispose déjà d'une base importante sur laquelle s'appuyer. Dans le cadre du développement de son chauffage à distance, la Municipalité prévoit notamment d'utiliser les eaux du lac, les eaux épurées de la STEP, la géothermie et d'autres sources renouvelables. Dans le quartier d'Ouchy, un réseau de froid à distance utilisant l'eau du lac est d'ores et déjà à l'étude.

Cette première réalisation envisagée ouvre une perspective plus large. La Ville devrait dès aujourd'hui anticiper les besoins futurs de refroidissement et déterminer dans quels quartiers et pour quels types de bâtiments des infrastructures mutualisées pourraient être développées. Les grands bâtiments publics, établissements scolaires, infrastructures sportives, lieux culturels, établissements médico-sociaux, bâtiments administratifs et autres bâtiments présentant des besoins importants en refroidissement pourraient notamment être concernés, de même que les bâtiments privés lorsqu'un raccordement à un réseau commun s'avère pertinent.

L'objectif doit être de développer une véritable stratégie lausannoise de production et de distribution de froid, complémentaire au développement du chauffage à distance.

Anticiper ces besoins permettrait également d'éviter que les décisions soient prises dans l'urgence au fur et à mesure que les épisodes de chaleur s'intensifient. Une stratégie coordonnée permettrait à la Ville de favoriser les solutions les plus efficaces sur le plan énergétique et environnemental, tout en mutualisant les infrastructures et en limitant le recours à une multitude de systèmes individuels.

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de renforcer et d'accélérer le développement de projets de production et de distribution de froid à distance à Lausanne afin d'éviter le plus possible la multiplication de systèmes de climatisation individuels qui réchauffent l'espace extérieur commun.

Lausanne, le 1er septembre 2026

Ilias Panchard

Alexandra Gerber

Aurélien Lasserre

Eric Bettens